

Formulaire C
Renouvellement – autre modification

Ce formulaire complété doit être renvoyé au format Word.

La section 7 « déclaration sur l'honneur et signature » figurera dans votre version Word, mais sera en outre scannée avec la signature et renvoyée parallèlement au format PDF.

Enregistrez vos fichiers sous la dénomination suivante :

nom du centre – Formulaire C - Renouvellement – autre modification

nom du centre – Formulaire C - Renouvellement – autre modification – signature

Section 1 : Identification du demandeur

Dénomination officielle : Solidarité Emploi Logement asbl

Numéro d'agrément : CISP-148

Rue : Rue Edouard Dinot

Numéro : 2 1

Boîte :

Code postal : 5 5 9 0

Localité : CINEY

Coordonnées de la personne de contact pour le suivi du dossier

Madame Monsieur

Nom : LEMENSE

Prénom : Pierre

Fonction : Coordinateur responsable

Téléphone : 082/212 541

Courriel : Pierre.lemense@lilon.be

Section 2 : Modifications demandées

Votre demande concerne :

<input checked="" type="checkbox"/>	la modification du projet pédagogique et ses modalités d'organisation, en ce compris le modèle du contrat pédagogique et du programme individuel de formation ; <i>(complétez la section 3)</i>
<input checked="" type="checkbox"/>	la modification du programme de formation d'une filière déjà agréée ; <i>(complétez la section 4)</i>
<input checked="" type="checkbox"/>	la description des moyens et ressources matériels, humains et financiers, en ce compris la copie du rapport d'inspection par le service incendie ainsi que tout document délivré par un organisme agréé pour le matériel présentant des risques éventuels pour les utilisateurs ; <i>(complétez la section 5)</i>
<input type="checkbox"/>	les statuts coordonnés de l'ASBL, tels que publiés au Moniteur belge, ou la décision du conseil de l'action sociale et la copie de l'approbation du conseil communal s'il s'agit d'un CPAS ; <i>(passez à la section 6 : Annexes à joindre)</i>
<input type="checkbox"/>	le contrat de coopération avec le Forem ; <i>(passez à la section 6 : Annexes à joindre)</i>
<input type="checkbox"/>	les preuves nécessaires à la vérification du respect des réglementations applicables au centre et, notamment, celle du respect de la réglementation relative au contrôle médical. <i>(passez à la section 6 : Annexes à joindre)</i>

Plusieurs choix sont possibles. Cochez la ou les cases qui vous concernent.

Complétez ensuite ci-dessous la ou les sections qui vous concernent ou passez directement à la section 6 : Annexes à joindre.

Rappel : pour une demande de nouvelle filière ou de modification de l'arrêté d'agrément au niveau de la description des filières (volume horaire, intitulé, etc.), vous devez utiliser le formulaire B « renouvellement – modification de l'arrêté d'agrément ».

Section 3 : Modification du projet pédagogique

Décrivez brièvement ci-dessous les modifications du projet pédagogique et de ses modalités d'organisation, en ce compris les éventuelles modifications du modèle de contrat pédagogique et du modèle de programme individuel de formation.

Annexez un exemplaire actualisé du projet pédagogique et/ou, si cela est pertinent, le modèle de contrat pédagogique et/ou le modèle du programme individuel de formation.

(30 lignes maximum) :

Depuis le dernier agrément, le projet pédagogique de Solidarité Emploi Logement a évolué sous différents aspects sans toutefois en changer la nature profonde.

Il nous a donc semblé nécessaire, dans le cadre de ce processus de ré-agrément, de mettre à jour les modifications apportées au projet pédagogique (accompagnement psychosocial, stages, déontologie, moyens matériels)

En 2018, devant l'accroissement du nombre et de la complexité des interventions dans l'accompagnement des problématiques psychosociales des stagiaires, l'équipe pédagogique a soulevé le besoin de professionnaliser ce type de suivi en intégrant une travailleuse formée en tant qu'accompagnatrice/formatrice en psychologie/assistance sociale.

Jusqu'à lors, le suivi individuel et l'accompagnement psychosocial des stagiaires étaient confiés à des formateurs référents, désignés au prorata de leurs disponibilités et de leurs affinités avec certains éléments du parcours du stagiaire.

La création d'une cellule psychosociale a permis aux formateurs de se concentrer exclusivement sur l'aspect pédagogique de leur mission tandis que le suivi individuel et l'accompagnement institutionnel dans les temps de confrontation au marché de l'emploi (convention de stage, évaluation,...) ont été confiés à une professionnelle ayant reçu la formation et développé les compétences adéquates.

Le travail réalisé par notre cellule psychosociale est visible également dans l'évolution des modèles des programmes individuels de formation que nous joignons en annexe. Le « PIF » de notre formation professionnalisante en « Accueil et techniques administratives » a été précisé et permet de mieux identifier l'évolution des compétences techniques spécifiques aux métiers d'agent d'accueil et d'employé administratif. Ce programme se différencie fortement du « PIF » utilisé dans notre filière « CAPp Emploi »-orientation, dont l'accent est mis sur l'évolution des compétences transversales du stagiaire, la progression dans le processus d'autonomisation que nous visons pour ce public mais aussi sur l'amélioration des freins et problématiques identifiés lors du bilan social initial.

Section 4 : Modification du programme de formation d'une filière déjà agréée

Intitulé de la filière :

CAPp Emploi

Reproduisez cette section 4 **pour chaque filière** dont le programme devrait être modifié.

Décrivez ci-dessous les modifications du programme de formation.

(40 lignes maximum) :

Lors du renouvellement précédent de notre agrément en 2016, nous avons établi un programme pour notre filière orientation « CAPp Emploi » qui prévoyait autant d'heures/stagiaires pour la formation théorique (180 heures) que pour la réalisation d'un stage en entreprise (170 heures).

Depuis plusieurs années, nous avons constaté et fait part dans nos rapports d'activités annuels d'un accroissement majeur des difficultés psychosociales rencontrées par nos stagiaires. Par ailleurs, nous avons également dressé le constat que le niveau des compétences transversales de base de notre public, évaluées à l'entrée en formation, a substantiellement diminué dans le même temps.

Ces quatre dernières années, nos stagiaires en orientation réalisaient proportionnellement peu d'heures de stage. Outre la situation sanitaire de ces deux dernières années, qui n'a pas présenté une configuration favorable à la réalisation de stages en entreprise dans plusieurs secteurs, nous remarquons un important besoin de renforcement du travail d'orientation, d'accompagnement individuel et de développement de la confiance en soi au sein de notre public. Nous manquons également de temps de formation théorique afin de travailler davantage les compétences communicationnelles tant à l'oral qu'à l'écrit, mais surtout concernant la dimension numérique absolument nécessaire afin d'accroître l'attractivité du profil de nos stagiaires sur le marché du travail et ce peu importe le(s) secteur(s) d'activité envisagé(s) par ceux-ci.

Dans cette optique, nous souhaitons demander une modification de la répartition des heures de notre filière « CAPp Emploi » orientation, sans en modifier le volume global et selon la répartition suivante :

Répartition du programme		Nombre d'heures stagiaires
Formation théorique	Dans notre organisme	290 heures
Stages en entreprise	Stages d'acculturation	126 heures (6 journées découverte de 6 heures et une confrontation au marché de l'emploi de 90 heures au sein d'une entreprise dans le poste envisagé)
Accompagnement social	Dans notre organisme	70 heures
Total		486 heures

Section 5 : Modification des moyens et ressources matériels, humains et financiers

Décrivez brièvement ci-dessous les modifications des moyens et ressources matériels, humains et financiers. Si c'est pertinent, annexez parallèlement un exemplaire actualisé du rapport d'inspection par le service incendie ainsi que de tout document délivré par un organisme agréé pour le matériel présentant des risques éventuels pour les utilisateurs (voir section 6 « annexes à joindre »).

(30 lignes maximum) :

Concernant les moyens matériels, nous avons mis à jour le profil technique de notre pool informatique, qui a été modernisé en 2018. En 2020, nous avons bénéficié des mesures spéciales Covid de la Région Wallonne pour l'achat d'outils permettant le déploiement de nos activités en distanciel. Le détail de ces éléments, extrait du Projet Pédagogique mis à jour est repris ci-dessous :

Notre pool informatique est composé de 13 ordinateurs (12 postes clients et 1 poste formateur)

- *Profil des ordinateurs : Intel Core i5 – 6400 CPU @ 2.70 GHz – 8 Go de RAM.*
- *Chaque ordinateur est équipé d'une licence Microsoft Windows 10 Professionnal en tant que système d'exploitation*
- *Chaque ordinateur est équipé d'une licence Microsoft Office 2016 Professionnal en tant que suite bureautique*

Notre pool est également équipé d'un projecteur multimédia ACER afin d'offrir aux stagiaires un plus grand confort d'apprentissage.

Grâce aux mesures spéciales de la Région Wallonne en 2020 afin de soutenir le développement des activités en distanciel, Solidarité Emploi Logement peut mettre à disposition de ses stagiaires les équipements suivants, durant la durée de leur contrat de formation :

- *20 laptops -Lenovo V15 Notebook - Full HD - 1920 x 1080 - AMD Ryzen 3 3250U Dual-core (2 Core) 2.60 GHz - 8 GB RAM - 256 GB SSD - Windows 10 Pro*
- *15 tablettes - Lenovo Tab M10 FHD Plus (2nd Gen)- 4 GB RAM - 64 GB Storage*

En 2022, nous avons développé un projet de bibliothèque de ressources qui sont accessibles aux stagiaires dans un système de prêt durant leur formation. Ces ressources permettent aux stagiaires de poursuivre et approfondir leurs apprentissages de manière autonome. L'idée est également d'impliquer les stagiaires des filières administratives dans la gestion de ce fonds documentaire.

Section 6 : Annexes à joindre

Ne joignez que les annexes qui s'appliquent à votre demande de modification.

Ne joignez aucune annexe qui ne soit pas prévue dans la liste ci-dessous.

L'Administration vous recontactera si elle souhaite des informations complémentaires.

Cochez ci-dessous la case correspondant aux annexes que vous joignez et indiquez le nombre total de celles-ci en fin de cadre.

Modification du projet pédagogique	
<input type="checkbox"/>	Projet pédagogique actualisé
<input type="checkbox"/>	Modèle de contrat pédagogique actualisé
<input type="checkbox"/>	Modèle de programme individuel de formation actualisé
Modification des moyens et ressources matériels, humains et financiers	
<input type="checkbox"/>	Rapport actualisé d'inspection par le service incendie
<input type="checkbox"/>	Document actualisé délivré par un organisme agréé pour le matériel présentant des risques éventuels pour les utilisateurs
Modification des statuts ou de la décision du conseil de l'action sociale et approbation du conseil communal	
<input type="checkbox"/>	Si ASBL : statuts modifiés, tels que parus au Moniteur belge
<input type="checkbox"/>	Si CPAS : décision modifiée du Conseil de l'aide sociale et approbation modifiée du Conseil communal
Modification du contrat de coopération avec le Forem	
<input type="checkbox"/>	Contrat actualisé de coopération avec le Forem
Modification des preuves nécessaires à la vérification du respect des réglementations applicables au centre et, notamment, celle du respect de la réglementation relative au contrôle médical	
<input type="checkbox"/>	Document actualisé

Nombre total d'annexes jointes :

Section 7 : Déclaration sur l'honneur et signature

Je soussigné,

Nom : REMAN

Prénom : Pierre

légalement autorisé à engager le CISP suivant :

Solidarité Emploi Logement asbl

et agissant en qualité de : Président

déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le formulaire C de demande de renouvellement d'agrément sont exacts et complets.

Fait à : Ciney

Date : 2 9 / 0 3 / 2 0 2 2

Mention manuscrite « *Lu et approuvé* » :

Signature :